

Séance du conseil municipal du lundi 06 juillet 2026

Présents : Mmes MM BALAGHNI Samir, BALSEM Lydie, BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, DEROBERT Magali, FILLOD Claude, FOUCART Bernard, GRATTE Philippe, KREUTNER Stéphanie, MOSSAZ Denis, MOSINI Pascale, NICULESCU Chrisitan, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie

Excusé :

Secrétaire : FOUCART Bernard

Approbation du compte rendu de la dernière séance

Les comptes rendus des séances des 1^{er} et 05 juin 2026 ont été approuvés en début de séance.

Actes signés par délégation

Le conseil municipal a pris connaissance des actes signés par délégation.

1 – Installation d'une supérette autonome

A la suite de la présentation faite par Monsieur le Maire de la solution proposée par la société API portant sur la possibilité d'installation d'une supérette autonome sur le territoire communal, les membres du **Conseil Municipal demandent que ce sujet soit présenté pour décision lors de la prochaine séance, soit le 21 septembre 2026, afin de bénéficier d'un temps d'étude et de réflexion supplémentaire.**

Il n'y a donc pas eu de vote de l'assemblée sur le point numéro 1.

Approuvé

Pour : 0	Contre : 0	Abstention : 0
----------	------------	----------------

2 – Désignation d'un référent sentiers

Suite aux dernières élections et à la mise en place des nouveaux conseillers, Monsieur Florian MOINE – Président de l'Office de Tourisme, sollicite les communes de Terre Valserhône l'Interco pour la désignation d'un référent sentiers.

Madame Sophie SELLIER et Monsieur Claude FILLOD ont proposé leurs candidatures respectivement comme titulaire et suppléant « référent sentier ».

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ces candidatures.

Approuvé

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

3 – Composition de la Commission logements

Monsieur Christian NICULESCU a fait part de son souhait de ne plus être membre de la Commission logement. La composition de la Commission devra donc être mise à jour en fonction. Madame Patricia MOSINI et Messieurs Bernard FOUCART et Joël PRUDHOMME ont fait part de leur souhait d'intégrer la commission logement.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la nouvelle composition de la commission logement

Approuvé

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

4 – Modification du tableau des emplois permanents

1. Dans le cadre du départ en retraite, programmé début 2027, d'un agent technique polyvalent, il apparaît déterminant d'anticiper les conséquences de cette vacance sur le bon fonctionnement du service technique et de prévoir un recrutement qui couvre également la période de transition qui s'étendra des congés de l'agent jusqu'à son départ définitif.

A cet effet un poste permanent supplémentaires dans le cadre d'emploi des Adjoints Techniques doit être créé. Le recrutement d'un nouvel agent est prévu à compter du 1^{er} octobre 2026.

2. Afin d'assurer la continuité de service délivré à l'école de Génissiat telle qu'actuellement, il est proposé de faire évoluer le poste d'Agent des écoles maternelles sur le grade d'ATSEM à temps complet en poste d'Agent des écoles maternelles sur le grade d'Adjoint d'animation à temps non complet à raison de 14.48/35 heures annualisé

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la modification du tableau des emplois permanents au 06 juillet 2026.

Approuvé

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

5 – Taxe sur la vacance des locaux d'habitation

A compter de 2027, pour percevoir la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation en lieu et place de la Taxe d'Habitation sur les Locaux Vacants, une délibération d'institution est nécessaire dans les zones non tendues.

Pour rappel, la Taxe d'Habitation sur les Locaux Vacants a été instaurée à Injoux-Génissiat par délibération du 30 juin 2025.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur l'institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation

Approuvé

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

6 – Convention avec un taxiteur pour une prise en charge des transports pour rendez-vous médicaux

Pour rappel, une étude avait initialement été engagée pour la prise en charge des transports pour rendez-vous médicaux dans le cadre du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Centre Communal d'Action Sociale ayant été dissous c'est la Commune qui a pris le relais de ce dossier (voir délibération en date du 1^{er} juin 2026).

La commission Aide Sociale a établi une convention avec un taxiteur en ce sens.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur la convention pour la prise en charge des transports pour rendez-vous médicaux

Approuvé

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

7 – Dissolution du Syndicat Mixte du Plateau de Retord

Monsieur le Maire rappelle les précédentes délibérations du Conseil Municipal portant sur un retrait du syndicat de la commune.

Il propose que, vu les difficultés de maintien des activités du Syndicat de manière optimale, notamment du fait des changements climatiques, la commune demande la dissolution du syndicat.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur la demande de dissolution du Syndicat Mixte du Plateau de Retord

Approuvé

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

Questions diverses

1. Monsieur le Maire informe de la prochaine date de réunion, soit :
 - le 21 septembre 2026
2. Monsieur le Maire informe de son souhait, au vu des conditions climatiques (sécheresse et canicule) de ne pas tirer le feu d'artifice le 13 juillet au soir. L'ensemble du Conseil Municipal se montre favorable à cette décision.
Il est proposé de reporter le tir au 05 décembre 2026 à l'occasion de la manifestation « marché de Noël ».

Clôture de séance à 21 heures 30

Le Secrétaire



Bernard FOU CART

Le Maire



Denis MOSSAZ